

Laboratoire : Langue, Littérature, Imaginaire et Esthétique

Appel à contributions pour un ouvrage collectif

Les écrivains de langue française et l'ère coloniale. Regards croisés

Coordinateur : Pr. Hassan CHAFIK

Dans *Culture et impérialisme* (traduction française 2000), Edward W. Said analyse, pour reprendre sa formulation, les « territoires superposés » et les « histoires enchevêtrées » qui sont au cœur de l'histoire moderne. Il résume ainsi sa vision des mondes contemporains : «Ignorer ou négliger l'expérience superposée des Orientaux et des Occidentaux, l'interdépendance des terrains culturels où colonisateurs et colonisés ont coexisté et se sont affrontés avec des projections autant qu'avec des géographies, histoires et narrations rivales, c'est manquer l'essentiel de ce qui se passe dans le monde depuis un siècle ». Il insiste aussi sur la nécessité de saisir la création littéraire dans ce cadre fondamental des grands espaces coloniaux qui ont infléchi notablement l'imaginaire culturel des temps modernes. Dès lors, analyser la représentation de

la réalité coloniale et impériale par les écrivains de langue française (français et francophones) est d'un intérêt évident.

Ce Collectif se propose d'aborder ces représentations sous la plume d'écrivains venus des métropoles coloniales (Chevrillon, Delavignette, Pierre Loti, H. de Monterlant, Jules Roy...) et des « écrivains africains eux-mêmes (L. S. Senghor, Sembene Ousmane, Tierno Monenembo, Ahmadou Kourouma, Henri Lopes...). Dans ce panorama les contemporains occupent une place importante (Hedi Kaddour, Paule Constant, Christian Dedet, Patrick Deville, J-M G Le Clézio...). Comprendre ainsi les mémoires et représentations des Empires ouvre sans nul doute des perspectives nouvelles pour la recherche littéraire.

Soumission des propositions d'articles

Les articles, ne dépassant pas les 30 000 signes (notes, espaces et bibliographie compris), sont à envoyer **avant le 30 septembre 2020** à l'adresse suivante : **hassan.chaf61@gmail.com**

Chaque proposition devra contenir le titre de l'article, des informations sur l'auteur: Prénom et Nom suivis de l'Institution de rattachement et coordonnées électroniques, un résumé de 200 mots maximum 5 mots clés, séparés par des virgules, l'article et sa bibliographie.